



RAPPORT ANNUEL **2017**





**« DE TOUS LES ACTES,
LE PLUS COMPLET EST
CELUI DE CONSTRUIRE... »**

Paul Valéry

TABLE DES MATIERES

1. Préface	p.5
2. Philosophie	p.6
3. Comités	p.8
4. Témoignage	p.10
5. Rapport d'activité	p.12
6. Nos programmes	p.20
7. Etats financiers 2017	p.28
8. Donateurs	p.32
9. Répartition des dons	p.38
10. Impressum / Contacts	p.44



Chers Amis de la Fondation Aide aux Enfants,

Le conflit en Colombie a laissé une empreinte lourde sur une population qui a souffert depuis plus de deux générations. Parmi les 8,5 millions de victimes recensées, 7,2 millions sont des déplacés internes qui sont venus grossir les bidonvilles.

Malgré la croissance économique, le pays fait face aujourd'hui à une problématique sociale importante. Entre une inégalité inquiétante, un taux de chômage élevé et une insécurité constante, la stabilisation sociale prendra encore des décennies.

S'ajoute à cela une vague d'immigration massive de vénézuéliens fuyant la récession de leur pays, estimée à plus d'un demi-million de personnes en 2017.

La Fondation poursuit plus que jamais ses actions auprès des populations les plus vulnérables.

Nous vous invitons à découvrir notre Rapport Annuel 2017 qui résume nos actions auprès des plus défavorisés.

Chacune de nos réalisations a été possible grâce à votre engagement pour des centaines d'enfants et leurs parents. Poursuivons ensemble cette œuvre initiée il y a 33 ans.

Merci pour votre soutien.

Hans Rudi Spillmann
Président de la Fondation

Marc Groothaert
Vice-président



PHILOSOPHIE

NOTRE MISSION

Depuis 1985, la Fondation Aide aux Enfants, dont le siège se trouve à Genève, oeuvre pour améliorer le quotidien des plus démunis en Colombie. Dans ses 4 Foyers «Bambi», elle recueille des enfants, de la naissance à l'âge de 6 ans, en situation extrême (abandon, travail infantile, maltraitance et abus) afin qu'ils retrouvent leur équilibre physique et psychologique.

Simultanément, elle agit au cœur de la problématique familiale, en amenant les parents de ces enfants, notamment des mères célibataires, vers une autonomie durable à travers le programme de formation professionnelle PROMEFA.

NOTRE ACTION

- > Apporter une **aide vitale** aux enfants en situation de détresse physique et psychologique
- > Renforcer la **stabilité socio-économique** des parents
- > Construire une **solution durable** pour l'avenir de l'enfant et de sa famille

NOS METHODES ET RESULTATS

- > **4 Foyers** à Bogota, Cali, Darien et Medellin
- > **160 employés** colombiens
- > **17'500 enfants** accueillis dans nos Foyers depuis 1985
- > **4'800 parents** bénéficiaires du programme PROMEFA depuis son lancement en l'an 2000
- > **75% d'enfants** réinsérés dans leur famille d'origine et suivis pendant 2 ans par nos assistantes sociales
- > Financement des programmes : **50%** par la Suisse et **50%** par la Colombie
- > Frais de fonctionnement de l'organisation suisse : **7%** du budget global
- > **Médaille** de l'Ordre du Mérite et de l'Ordre du Congrès Colombien
- > **Labels ZEWO** en Suisse, **ICBF** et **ISO 9001** en Colombie



COMITE DE PATRONAGE

Michel Barbey
George Petty
Pierre Keller
Bernard Mach
Patricia Pastré
Sophie Turrettini
Françoise Vermeil
Patricia Zwahlen

PRESIDENT D'HONNEUR ET FONDATEUR

Rupert Spillmann

CONSEIL DE FONDATION

Hans Rudi Spillmann, Président
Marc Groothaert, Vice-président
Patrick Spillmann, Trésorier
Marc Aubert
Hilda Burger Calderón
Daniela Burrus
Judith Crettol Monfrini
Marianne Fahrni
Cristina M. Fedele
Alexandre Liebeskind
Lorenzo Romano

COMITE D'ACTION ET D'ORGANISATION

Daniela Burrus, Présidente
Judith Crettol Monfrini
Nassima Duniague
Maeva Jalby
Désirée Kogevinas
Anne-Sophie Mellentin
Rafaella Ostier
Danute Rico
Sophie Turrettini
Françoise Vermeil

SECRETARIAT GENERAL

Diane Granelli
Catherine Lanvers

La durée de fonction des membres des comités est limitée.



« Je suis très touchée par tout ce que Bambi nous a apporté. Sans ce soutien, je n'aurais pas su quoi faire et n'avais pas d'avenir pour ma fille et moi. Bambi est une famille : les enseignants, les psychologues, la directrice et en particulier les coordinateurs PROMEFA m'ont ouvert les portes pour nous offrir des opportunités mais aussi nous faire sentir que nous valons quelque chose si nous continuons à y croire. Ma fille a beaucoup progressé. Moi, j'ai appris à être une meilleure mère, amie et à devenir une meilleure personne. Lorsque nous avons commencé les ateliers de valeurs, j'ai beaucoup appris mais avant tout, à me faire confiance. Avant j'avais l'esprit fermé, je me sentais mal et seule, je me souciais de rien et pensais que je ne valais pas grand-chose. Avec l'aide de PROMEFA, tout a changé pour moi et pour ma fille, qui est la lumière de ma vie... »

Merci de tout cœur parce que vous réalisez de nombreux rêves que nous, mères, n'aurions pas pu réaliser sans vous. Merci pour tout votre amour, votre patience. Bambi c'est notre deuxième maison ».

Monica

Ville : Calima - Darien

Mère : Monica Alejandra, 22 ans, célibataire

A travers PROMEFA, Monica a créé son unité de production en confection de vêtements, améliorant ses revenus économiques. Parallèlement, elle a repris ses études secondaires et son objectif est de se diplômer en 2018.





SITUATION EN COLOMBIE

L'accord de Paix entre le Gouvernement et les FARC (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie) ratifié fin 2016, a marqué un tournant dans l'histoire de la Colombie. Le processus de démobilisation s'est achevé en juin 2017. Parallèlement, le Gouvernement a engagé des négociations avec l'ELN (Armée de Libération Colombienne) dans le but d'atteindre une paix globale et définitive.

La croissance régulière de la Colombie, liée principalement à ses grandes richesses naturelles, place le Pays parmi les grandes puissances latino-américaines. Le PIB affichait une croissance stable de 2% en 2017, avec un renforcement du secteur industriel, de l'agriculture et des services publics. Au niveau de la politique externe, le Gouvernement a multiplié ses relations diplomatiques et économiques tant avec les pays voisins, qu'avec l'Union Européenne, les Etats-Unis et l'Asie. Sur le plan social le système de protection s'est hautement renforcé mais une grande partie de la population, majoritairement rurale, a peu ou pas encore accès à tous les services.

Si l'évolution du Pays est positive, l'impopularité du pacte de Paix auprès d'une partie de la population, ainsi que les doutes sur les résultats des prochaines élections présidentielles en juin 2018 appellent à la prudence. Un tiers de la population colombienne vit toujours en dessous du seuil de pauvreté, le taux de chômage reste très élevé avec 9,3% enregistré en 2017 et près de la moitié des travailleurs sont en emplois informels. Les iniquités sont élevées plaçant la Colombie comme le Pays le plus inégalitaire d'Amérique Latine.

S'ajoutent à ces facteurs, un taux élevé d'insécurité lié au trafic de drogue et aux crimes en bandes organisées et une vague d'immigration de 500'000 réfugiés vénézuéliens venus encore grossir les bidonvilles.

Les programmes de la Fondation Aide aux Enfants se poursuivent plus que jamais dans un pays où les premières victimes sont des populations qui ont été forcées à fuir leur région d'origine et se retrouvent sans aucune forme de protection ni de ressources.

1. COLOMBIE

Ce sont près de 5 millions d'enfants qui sont couverts par les systèmes de protection sociale en Colombie, soit 48,5% de la population de moins de 5 ans. Cependant près de 24% (source : ENDS) d'entre eux ne sont pas inscrits à des programmes d'attention par manque d'institutions ou de places disponibles. Les populations à bas revenus sont particulièrement touchées par cette problématique. Selon le Ministère de l'Education Nationale, les iniquités restent profondes entre les villes et les campagnes avec une grande exclusion dans les communautés rurales, indigènes et afro-descendantes. Près de 90'000 enfants désertent chaque année le système scolaire avant la fin des études primaires ou secondaires.

Poursuite des Programmes

Afin de garantir les droits des enfants dans un environnement sécurisé, la Fondation Aide aux Enfants continue à offrir la possibilité aux communautés avoisinantes d'accéder à des formes de garde de jour ou en semi-internat. En parallèle, la Fondation a étroitement collaboré ces dernières années avec le Gouvernement par la mise en œuvre de programmes d'attention étatiques, tels que « Hogares Sustitutos », « Buen Comienzo », « Extramural » ou « Jardín ». En 2017, une réflexion a eu lieu sur la poursuite de certains de ces programmes. Effectivement, quelques uns ne permettent pas d'intégrer les parents des enfants Bambi dans le programme PROMEFA, et s'éloignent de la mission initiale de la Fondation. Le Conseil à Genève est donc actuellement en discussion avec les Conseils de Bogota et Medellin sur leur reconduite.

Bogota

En début d'année deux bénévoles américaines ont effectué un stage dans le cadre du cours « Uplifting Journeys - Learn to Donate with Impact » et ont établi des recommandations d'amélioration pour le Foyer. Les points essentiels sont l'augmentation du personnel soignant, l'organisation d'une bibliothèque dans chaque pavillon, des séances de lecture pour les enfants, des chaises à bascule pour bercer les bébés, le renforcement des activités quotidiennes à travers le jeu et le sport, ainsi que des formations supplémentaires pour les employés. Les changements opérés sur la base de ces recommandations ont permis une amélioration de la qualité des soins des enfants et sont en ligne avec les adaptations requises par la norme ISO 9001 dans le cadre de la re-certification du Foyer en cours.

Medellin

Le Gouvernement a adopté ces dernières années de nombreuses mesures sociales, plaçant la ville de Medellin en tête de l'assistance pour la petite enfance. Le Foyer collabore avec plusieurs de ces programmes comme « Buen Comienzo » et « Hogares Sustitutos » mais ne reçoit plus d'enfants internes, car les familles sont peu enclines à les laisser la nuit. En parallèle, les équipes professionnelles prennent soin mensuellement de 60 enfants dans les quartiers les plus défavorisés en leur assurant un suivi médical et nutritionnel.

A travers toutes ces prestations, le Foyer a été reconnu comme le meilleur opérateur de la Municipalité pour la petite enfance. Le Conseil souhaite renforcer à l'avenir, l'accueil de jour des enfants ainsi que la formation PROMEFA.

La construction d'un nouveau centre dans le quartier actuel est toujours à l'étude.

Cali

Une nouvelle équipe a pris ses fonctions courant 2017 à Bambi Chiquitines. Avec beaucoup de professionnalisme, elle a œuvré toute l'année au développement et au renforcement des différents programmes suivis dans le Foyer : protection, adoption, communauté et PROMEFA.

Des quatre Foyers Bambi en Colombie, celui de Cali est le seul centre « IAPA » autorisé par l'ICBF (Instituto Colombiano de Bienestar Familiar) à gérer l'adoption ainsi qu'à assurer la formation des familles adoptantes. Ce sont ainsi 22 enfants qui ont pu trouver une nouvelle famille. Le Foyer a reçu 185 enfants confiés par l'ICBF et 53 enfants du Programme de la communauté en 2017, qui ont pu bénéficier de soins fondamentaux.

Darien

Ce Foyer rural est particulièrement en avance sur la formation PROMEFA, où les mères développent des unités de production dans le secteur agricole. En 2017, 70 enfants ont été accueillis et 19 familles ont pu créer leur unité en améliorant ainsi leurs revenus. De par sa situation géographique isolée, les levées de fonds y sont difficiles. Grâce au soutien des « Amis de Spiez », le montant récolté en 2017 pour le Foyer s'est élevé à près de CHF 50'000, soit plus de la moitié de son fonctionnement. La Fondation remercie de tout cœur ces 200 donateurs qui, depuis la création du Foyer en 2000, poursuivent leur engagement.

Communication

Le nouveau site internet colombien a été inauguré en fin d'année, selon une charte de communication établie en Suisse et unifiant ainsi l'information des deux pays. Parallèlement, l'accent a été mis sur le développement des réseaux sociaux, le renforcement des bases de données et l'édition de futurs outils de levée de fonds. Nous remercions infiniment l'équipe colombienne pour ce travail et vous invitons à découvrir le lien : www.hogaresbambi.org





RAPPORT D'ACTIVITE

2. SUISSE

Conseil de Fondation

En 2017, le Comité de Patronage a reçu 2 nouveaux membres: George Petty, ancien Trésorier et Patricia Zwahlen d'origine colombienne.

Le Conseil de Fondation a élu Patrick Spillmann comme nouveau Trésorier et a accueilli Lorenzo Romano comme nouveau membre. La Fondation Aide aux Enfants les remercie chaleureusement de leur confiance et de leur engagement pour la cause colombienne.

Genève

La Fondation a été acceptée comme nouveau membre de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) le 23 février 2017. Dans le cadre de ce nouveau partenariat, 2 projets de coopération au développement dotés d'une stratégie d'autonomisation des fondations colombiennes ont été présentés. Le premier «Projet Arte» vise le renforcement pédagogique des enfants à travers l'Art dans les 4 Foyers. Le second consiste à créer un centre socio-économique PROMEFA pour les parents des enfants accueillis au Foyer de Bogota.

Evènements / Anniversaires

La Fondation Aide aux Enfants a organisé et/ou bénéficié de plusieurs évènements en 2017. Elle souhaite tout particulièrement remercier :

- > Hilda Burger Calderón, membre du Conseil pour la soirée organisée à Zürich en septembre chez PKZ Women. Sous forme de conférence cette dernière a réuni 80 invités sensibles à la cause colombienne.
- > Des amis de la Fondation qui ont choisi de faire bénéficier les Foyers Bambi de dons, en lieu et place de leurs cadeaux d'anniversaire.
- > L'étude d'avocats Cuatrecasas qui a mis à disposition ses bureaux à Madrid et offert le cocktail d'înatoire à l'occasion de la 6ème édition de la vente aux enchères BePart.
- > Nathalie d'Ornano et Patrick Spillmann pour la vente organisée à Paris avec la créatrice colombienne de bijoux, Paola Quintana, dont une partie des bénéfices a été reversée à la Fondation.

L'antenne indépendante «American Friends of the Bambi Homes», dont le siège est à New York, a constitué un nouveau Comité d'Action et élu une Présidente.

Cette association à but non lucratif sous l'Art. 501^{co}3 et exonérée d'impôts, a pour objectif de lever des fonds aux Etats-Unis, destinés aux Foyers en Colombie.

Aucun évènement n'a été organisé en 2017, mais son Comité travaille actuellement sur une nouvelle édition de la vente aux enchères BePart courant 2018.



Quelques chiffres

28.5

% de la population vit sous le seuil de pauvreté (moins de 2 USD par jour)

7.9

% de la population vit sous le seuil d'extrême pauvreté (moins de 1.25 USD par jour)

9.3

% de taux de chômage officiel

10.6

% des habitants sont des déplacés internes, soit 7 millions de personnes

13.2

% des enfants souffrent de malnutrition aigue

18.7

% des enfants nés ces 5 ans dernières années sont décédés

36.4

% des foyers dépendent des revenus de femmes célibataires

17.4

% des femmes entre 15 et 19 ans sont soit mères, soit attendent un enfant

30

mille enfants vivent dans les rues

(Sources : DANE, ENDS, ACNUR 2015 et 2016, ICBF)

Situation générale

Type de gouvernement : République

Chef de l'Etat en 2017 : Juan Manuel Santos

Superficie : 1'141'748 km²

Population : 49.2 millions d'habitants dont 76,1% dans les villes

Capitale : Bogota

Villes principales : Medellin, Cali, Barranquilla, Carthagène

Langue officielle : Espagnol

Autres langues : Environ 85 langues autochtones

Monnaie : Peso colombien

Religion : Catholique à 95%

COLOMBIE





Les programmes de la Fondation Aide aux Enfants ont une approche globale et cherchent à restituer les droits fondamentaux des enfants tout en intégrant leurs parents dans un processus d'amélioration socio-économique.

Enfants présentant un diagnostic médical et/ou nutritionnel alarmant

Parents sans réseau de soutien et ressources financières



Enfants présentant un degré élevé de vulnérabilité dû à la déscolarisation, à l'isolement ou exposés à la drogue, à la mendicité, aux abus sexuels, à l'insécurité du logement et/ou aux difficultés économiques

Enfants victimes de maltraitance, de déplacement ou en situation de pauvreté extrême

1. LES ENFANTS

En 2017, l'ICBF (Instituto Colombiano de Bienestar Familiar) la plus haute instance pour la protection de la petite enfance en Colombie, a annoncé des chiffres très alarmants.

Ce sont 25'631 enfants qui ont été retirés de la garde partielle ou définitive de leurs parents dont 11'776 pour abus sexuel, 10'834 pour violence, 962 pour errance dans les rues, 938 pour malnutrition aigüe et 1'121 pour travail infantile. Ces derniers placés sous la tutelle de l'Etat sont confiés à différentes institutions comme la Fondation Aide aux Enfants en vue du rétablissement de leurs droits et d'une reconstruction tant physique que psychologique. Ce sont ainsi 248 enfants du programme de protection de l'ICBF qui ont été reçus en 2017 dans les Foyers Bambi de Cali et Bogota.

Parallèlement, 184 enfants ont été suivis à Bogota et à Medellin sous forme de garde de jour à travers les programmes «Jardín» et «Buen Comienzo», 223 enfants du programme traditionnel communautaire ont été accueillis en modalité semi-interne ou de jour dans les 4 Foyers et 60 enfants ont été suivis mensuellement à Medellin pour une récupération nutritionnelle.

A travers la gestion du programme «Hogares Sustitutos», 367 enfants ont été supervisés par les Foyers de Bogota et Medellin.

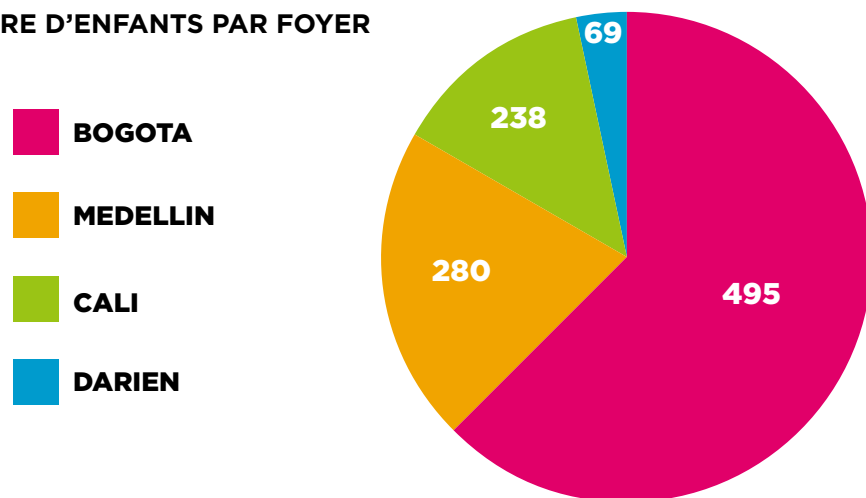
Grâce à un suivi nutritionnel constant, un éveil pédagogique et un soutien psychologique et médical, la Fondation a pu soutenir 1082 enfants en 2017.



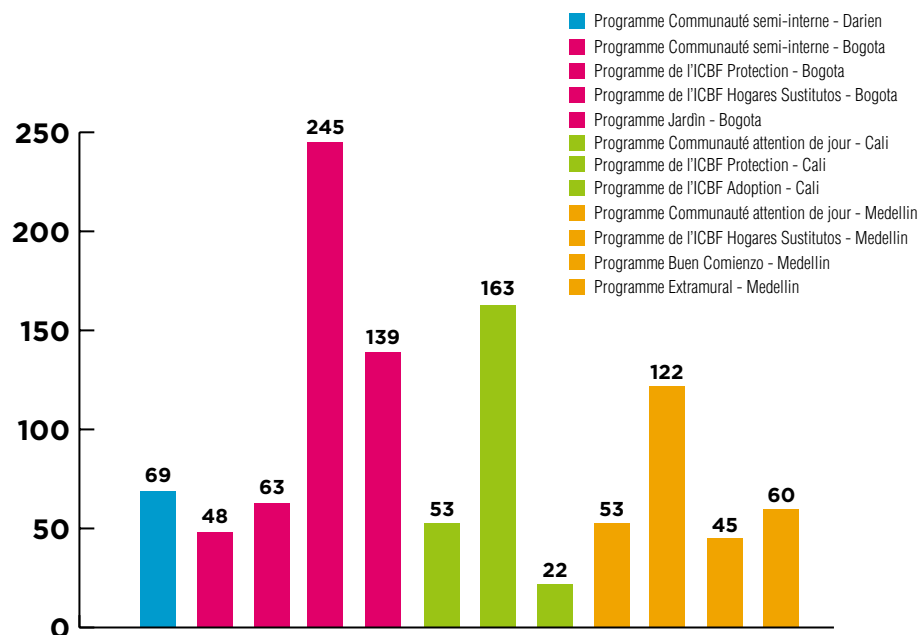
NOS PROGRAMMES



NOMBRE D'ENFANTS PAR FOYER



CADRE D'ATTENTION DES ENFANTS PAR PROGRAMME



DESCRIPTIF DES MODALITES D'ACCUEIL :

Communauté :

Programme historique de la Fondation qui consiste en un accueil transitoire d'enfants de 0 à 6 ans, issus de familles en situation socio-économique précaire. Ces derniers séjournent dans les Foyers en modalité de jour ou semi-internes et leurs parents entrent au programme PROMEFA. Ils sont accompagnés dans un renforcement des liens affectifs, de l'éducation et une stabilisation sur le plan nutritionnel. Ce programme est subventionné à 100% par la Suisse et les partenaires locaux.

Protection ICBF :

Programme de l'ICBF (Instituto Colombiano de Bienestar Familiar) qui confie des enfants sous la tutelle de l'Etat à la Fondation, dans l'attente de la restitution de leurs droits fondamentaux ou de leur adoption (adoption : Foyer Bambi Chiquitines à Cali). Ces enfants sont internes et reçus dans les Foyers de Bogota et Cali. Certains parents biologiques sont approchés et intègrent PROMEFA. Le Programme est cofinancé à 75% par le Gouvernement.

Hogares Sustitutos ICBF :

Les Foyers de Bogota et Medellin sont en charge de la gestion administrative de ce programme. Il s'agit du placement par l'Etat d'enfants sous tutelle, auprès de familles de substitution. Cette forme de garde est de plus en plus préconisée par le Gouvernement et favorise la garde d'un enfant dans un cadre familial. La Fondation accompagne ces mères de substitution dans des formations constantes sur les valeurs familiales, l'éducation et le soin des enfants qui leur sont confiés et reçoit un financement du Gouvernement pour cette supervision. Les mères biologiques ne sont pas approchées (à quelques exceptions près) et PROMEFA ne peut pas être développé avec ce programme.

Jardin :

Garde de jour en partenariat avec la municipalité de Bogota pour des enfants de 0 à 4 ans provenant de familles à revenus limités. Ce programme est cofinancé par le Secrétariat d'intégration sociale et a permis à 87 familles des quartiers de Marruecos, Providencia et Bochica d'entrer au programme PROMEFA.

Buen Comienzo :

Suivi intégral en modalité de jour pour des enfants de 2 à 5 ans de la ville de Medellin en situation de vulnérabilité. Ce programme est cofinancé par la Municipalité et par les partenaires suisses et colombiens. De nombreuses mères sont intégrées dans le programme PROMEFA.

Extramural :

Intervention ambulatoire de nos équipes de la ville de Medellin pour des enfants de moins de 2 ans. L'objectif est d'améliorer l'état nutritionnel des enfants sur le modèle préconisé par l'OMS. Ce programme s'exerce une fois par mois dans les quartiers défavorisés et est entièrement financé par la Suisse. Certaines mères suivent PROMEFA.





NOS PROGRAMMES

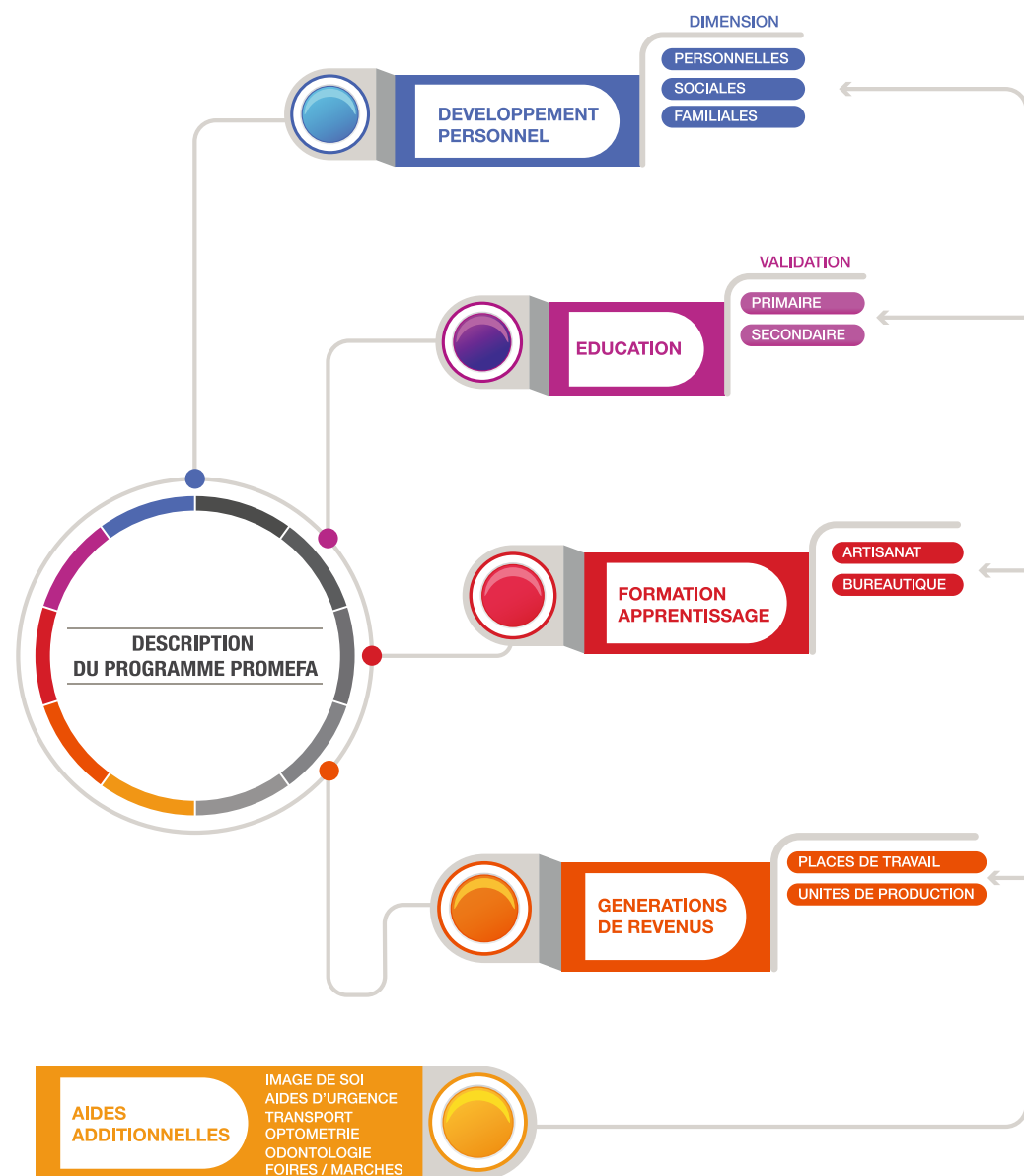
2. LES PARENTS

Chaque parent ayant un enfant inscrit dans un Foyer (à l'exception du programme Hogares Sustitutos et des enfants sous la tutelle de l'Etat) est intégré dans les cours de formations professionnelles **PROMEFA** (**P**ROgrama de **ME**joramiento para las **FA**mílias).

Ce programme a débuté en 2000, lorsque la Fondation a réalisé que venir en aide aux enfants sans s'attaquer à la problématique générale familiale n'était pas une solution durable. Jusque-là le travail se concentrait sur une réhabilitation physique et psychologique des enfants, mais ces derniers réintégraient des familles sans aucune forme de ressource.

Un travail de renforcement des capacités des mères et/ou pères a donc été initié et est devenu un programme phare de la Fondation Aide aux Enfants.

A travers trois étapes, ce dernier vise à générer une autonomie socio-économique et à renforcer les liens familiaux.





NOS PROGRAMMES

ACTIVITES	INDICATEURS	BOGOTA	CALI	MEDELLIN	DARIEN	TOTAL
NOMBRE DE FAMILLE RECUES		129	37	50	57	273
ATELIER DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL	PARENTS EN FORMATION	106	33	50	48	237
	PARENTS DIPLOMES	100	17	45	27	189
REMISE A NIVEAU EDUCATION	PARENTS EN FORMATION	17	5	6	12	40
	PARENTS DIPLOMES	10	2	5	6	23
FORMATION ET APPRENTISSAGE	PARENTS EN FORMATION	53	9	26	16	104
	PARENTS DIPLOMES	13	4	24	10	51
PARENTS AVEC UN EMPLOI	PARENTS TRAVAILLANT POUR PROMEFA	11	3	8	25	47
CREATION MICRO ENTREPRISE	1ERE ETAPE UNITE PRODUCTIVE	19	4	18	19	60
NOMBRE DE PARENTS AYANT AUGMENTE LEURS REVENUS		30	7	26	44	107
PARENTS AYANT ABANDONNE LE PROGRAMME		39	3	5	7	54

A la fin de l'année, 107 parents avaient augmenté leurs revenus économiques à travers un emploi ou une unité de production indépendante.

En 2017, l'accent a été mis sur le renforcement et le développement personnel des parents (1ère étape) ainsi que sur des cours de formations supplémentaires en gestion et en comptabilité pour les parents avec une unité de production. Une priorité a été également donnée à des spécialisations pour les équipes psychosociales et un suivi plus rigoureux des participants à travers des réunions régulières des responsables des programmes de chaque ville.

Au cours de l'année, 273 nouveaux parents se sont inscrits au programme PROMEFA dont 237 poursuivent la première étape de valorisation et d'estime de soi, 40 ont repris des études primaires ou secondaires et 104 des formations ou des apprentissages. Le taux de désertion, principalement à Bogota, était de 54 et est lié à des changements fréquents de domiciles, la recrudescence de la violence dans certains quartiers ou la difficulté de déplacement dans cette métropole de 8 millions d'habitants.





ETATS FINANCIERS 2017

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

	31.12.17 CHF	31.12.16 CHF
ACTIF		
ACTIFS CIRCULANTS		
Trésorerie		
Liquidités	10 820	4 988
Banques à vue	141 120	357 807
	151 940	362 795
Créances à court terme	2 469	1 692
Actifs de régularisation	72 894	7 225
	75 363	8 917
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	227 303	371 712
TOTAL DE L'ACTIF	227 303	371 712
PASSIF		
CAPITAUX ETRANGERS		
Autres dettes à court terme		
Dettes résultant de prestations / créanciers	3 041	1 094
	3 041	1 094
Passifs de régularisation		
Charges à payer	18 081	10 597
	18 081	10 597
TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS	21 122	11 691
CAPITAL DES FONDS	182 803	281 188
CAPITAL DE L'ORGANISATION	23 378	78 833
TOTAL DU PASSIF	227 303	371 712

Cette comptabilité a été effectuée selon les normes Swiss Gaap RPC 21 et les dispositions de la Fondation Zewo sont remplies. Les comptes 2017 ont été approuvés par l'Assemblée Générale du 24 avril 2018, suite aux rapports comptables de LO Patrimonia SA et de l'organe de révision VERIFID SA, Genève.

Le rapport de l'organe de révision et les comptes détaillés peuvent être commandés par mail: info@fondation-bambi.org ou consultés en ligne sur notre site internet: www.fondation-bambi.org

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

	Notes	31.12.17 CHF	31.12.16 CHF
PRODUITS			
Dons reçus			
dont Libres		807 901	504 840
dont Affectés		121 074	266 610
TOTAL DES DONS RECUS		928 975	771 450
CHARGES			
Dons (versements)			
Allocations et projets Foyers Bambi		447 002	440 148
Charges de direction Colombie		105 220	80 741
Frais de projets affectés		219 458	154 324
Charges d'accompagnement des projets		72 605	0
		844 285	675 213
Charges directes de collecte de fonds			
Charges de personnel	1	116 583	113 518
Frais de marketing et de communication		9 973	7 361
Frais manifestations et événements		14 228	14 332
Frais de déplacements et représentation (Suisse/Colombie)		9 955	21 185
		150 739	156 396
Autres charges administratives	2		
Charges de personnel		48 594	0
Honoraires		10 128	11 000
Frais de bureau - Fondation		12 718	12 752
Frais de ports et CCP		4 440	5 511
Assurances		314	313
		76 194	29 576
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		1 071 218	861 186
RESULTAT D'EXPLOITATION		-142 244	-89 736
Résultat financier		-4 712	-460
Charges extraordinaires		-7 225	-13 523
Produits divers		342	404
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE FONDS		-153 839	-103 315
Variation du capital de fonds		98 384	-112 286
Transfert aux fonds libres		0	0
PERTE (-) / BENEFICE DE L'EXERCICE		-55 455	-215 600

- 1 Une partie des charges de personnel de la Fondation est prise en charge par un donateur anonyme.
- 2 Une partie des prestations de la Fondation sont offertes: (traductions, bureautique, publications, créations graphiques, etc).



TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

	Solde initial	Transfert interne	Allocations	Utilisations	Solde au 31.12.2017
Fonds affectés					
PROMEFA	215 188		55 000	-126 456	143 732
Programme Alimentaire	32 000		25 000	-48 485	8 514
Programme Pédagogique	34 000	0	41 074	-44 517	30 557
CAPITAL DES FONDS	281 188	0	121 074	-219 458	182 803
Capital de l'Organisation					
Capital de dotation	2 000				2 000
Fonds Libres	76 833	0	-55 455		21 378
CAPITAL DE L'ORGANISATION	78 833	0	-55 455	0	23 378

EXERCICE PRECEDENT

	Solde initial	Dotation interne	Allocations	Utilisations	Solde au 31.12.2016
Fonds affectés					
PROMEFA	168 902		140 000	-93 714	215 188
Programme Alimentaire	0		81 670	-49 670	32 000
Programme Pédagogique	0	0	44 940	-10 940	34 000
CAPITAL DES FONDS	168 902	0	266 610	-154 324	281 188
Capital de l'Organisation					
Capital de dotation	2 000				2 000
Fonds Libres	292 434	0	-215 601		76 833
CAPITAL DE L'ORGANISATION	294 434	0	-215 601	0	78 833





DONATEURS PRIVES

M. et Mme Mike A Porta, M. et Mme Antonio Adegas, M. et Mme Thierry Ador, Mme Nina Aebi, M. Gian-Reto Agramunt, Baronne Catherine Akerheilm, M. et Mme François Albers Schönberg, M. et Mme Martin Georg Albers Schönberg, M. Yousef Alebrahim, M. et Mme Magin Alfonso, Baron Etienne Allard, M. et Mme Gérard d'Andiran, M. et Mme Petros Andreadis, Dr. Alvaro Arana, LL.AA. Le Prince et La Princesse Etienne d'Arenberg, Comte et Comtesse Antoine d'Assche, M. et Mme Marc Aubert, M. Jean-Baptiste Auzéméry, M. et Mme Bernard Baehler, M. et Mme Raphael Baeriswyl, M. et Mme Jean Pierre Bammatter, Mme Lila Barbey, M. et Mme Richard Barbey, Mme Diane Barbier-Mueller, Mme Julia Barbosa, Mme Monique Bardon, Mme Christine Bégault Moyersoën, M. et Mme Jean Patrice Belvallette, M. et Mme Giovanni Benazzo-Burgerhout, M. et Mme Stéphane Benbassat, M. et Mme Truls D. Berg, Mme Saskia van Beuningen, M. et Mme Pierre de Blonay, M. Raphael Bischof, Mme Rosina Bisi, Mme Daniela Bittar, Mme Marie Claire Boel, M. et Mme Arthur Bolliger, Mme Frédérique Bonard, M. et Mme Alain Boucheron, M. Vincent Bovet, Mme Diana Brandt, M. Christophe Braun, Mme Monica Brebner, Mme Francesca Brignone, M. et Mme Marc Briol, M. Peter Buehler, Mme Marguerite Burger, Mme Philippe Olivier Burger Calderón, Mme Virginie Burrus, Mme Emmanuela Burrus-Gratry, Mme Monica Busse, Mme Béatrice Caillat, M. et Mme Antoine van Caloen, Comte Marco Camerana, Mme Savina de Cartier d'Yves, Mme Antonia Carzaniga, Mme Liliane Cavallero, M. et Mme Christophe Caveng, M. et Mme Philippe Chandon Moët, Mme Gabrielle Chaponnière, Mme Pascale Chatelain, Mme Danielle Chauvet, Mme Charlotte Chenu, Mme Rosaura Chevalier, M. et Mme Jacques Chevalier, M. Alfredo Chinchilla Hernandez, M. Olivier Cohen, M. et Mme Neville Cook, M. et Mme Philippe Cornebise, M. et Mme John Cotton, M. et Mme Frédéric Couson, M. et Mme Patrick Cramer, Mme Judith Crettol Monfrini, M. et Mme Gérard Crompton, M. Adrien Croze, Mme Karen Cru, Mme Janet Csank Brassert, Baron et Baronne Charles Antoine d'Huart, M. et Mme Chetan Damani, (*) M. et Mme Pierre Darier, Mme Tiffany Dasso, M. Jean-Luc Daya, Mme Florence Daya-Zwahlen, M. et Mme Pierre Dayer, Comte et Comtesse Edouard Decazes, M. et Mme Stéphane Degenne, Mme Elena Degerine, Mme Cécile Delaveau, M. Marino Delmi, M. et Mme Eric Demole, M. Oscar Diaz, Mme Christina Digman, M. et Mme Michel Dominicé, M. et Mme Charles Dormeuil, M. et Mme Pierre du Pasquier, M. Fabian Duffresne, M. et Mme Olivier Dunant, Mme Nassima Duniague, M. Alexios Efthymiou, M. et Mme Martin Egli, M. et Mme Bernd Ehle, Mme Nadine J. Eichelberger Hunziker, M. et Mme Etienne Eichenberger, M. et Mme Nikolaos Eliasco, M. Patrick Emmenegger, Mme Antoinette Engel, Baron et Baronne Edouard de l'Espée, Mme Silvia Eugster, M. et Mme Jean-Claude Faes, Mme Marie-Laure Faoro, M. et Mme Bénédicte Fatio, M. et Mme Guillaume Fatio, Mme Cristina Manuela Fedele, M. et Mme Harold de Fierlant Dormer, Mme Diane Firmenich, M. et Mme Fred Henri Firmenich, M. et Mme Pierre Yves Firmenich, M. et Mme Bernard Firmenich, M. Vincent Folgado, M. et Mme Pierre Formigé, M. et Mme Philibert Jean Frick, M. Julien Froidevaux, M. et Mme Olivier Gachon, Mme Claudia Galante, M. Laurent Galiotto, M. Thierry Gaubert, M. Jean-H. Genoud, Mme Marietta Gianella-Berry, Dr. Sybille Gigon Jeanrenaud, Mme Inès Gimblett, M. et Mme Pascal Giordano, Mme Fassa Golmehr, Mme Marie Reine Gomez, Mme Silvia Gomez Ordonez, M. Nicolas Gonet, Mme Sybille Gonet Hentsch, M. et Mme Thomas Goossens, M. et Mme Marcel de Gottrau, M. et Mme Thetis Gounaris, Mme Luz Grand-Guillaume Perrenoud, Mme Diane Granelli, Mme Geertruida Granelli de Croon, Mme Catherine Granelli Fumagalli, M. Laurent Groothaert, M. et Mme Marc Groothaert, M. et Mme Eric Guerlain, M. José Barrera Guerrero, M. et Mme Laurent Guignard, Mme Laetitia Guigui Perrier, M. et Mme Paul Gully-Hart, Mme Marie-José Guscilli, M. et Mme Luc Hafner, Mme Anna Marie Hagger, Mme Saskia Hagger, M. James W. JR Harpel, M. Daniel Hasler, M. et Mme Ilan Hayim, Mme Melinda Sue Henry, M. Peter Hermann, Mme Sylvie Herren, M. et Mme Jack W. Heuer, M. Manuel Hirsch, Mme Tiffany Hirschel, Mme Fay Ines Hodler, M. et Mme André Hoffmann, M. Alfred Hoffmann, M. et Mme Walter Holderegger, Mme Françoise Holz, M. et Mme Nicolas Holzer, M. et Mme Peter Huri, Mme Sylvia Huri, Mme Pamela Idelson Smith, M. et Mme Ernest Insenegger, Mme Maeva Jalby, Baron et Baronne Daniel Janssen, M. et Mme Olivier Janssens, Mme Niloofar Janssens, Mme Muriel Jaques-Dalcroze, M. et Mme Paul Jones, Mme Aurélie Juge Judas, M. Markos Kamchis, Mme Melina Karagiannis, M. et Mme Frank Keane, M. Pierre Keller, M. Thomas Emil Kern, Mme Isi von Kerssenbrock Krossig, Mme Jaleh Khosrovani Diba, M. Roland Knapp, M. Beat Koenig, Mme Désirée Kogevinas, Mme Corinne Koltes, Mme Brigitte Lacroix, M. et Mme Thierry Lacroix, Mme Elisabeth Lagergren, Comte et Comtesse Charles Louis de Laguiche, Mme Renate Lambertz, M. et Mme Christophe Lambotte, Mme Gabrielle Lambotte, M. Gregory Lanaras, M. Konstantinos Lanaras, Mme Sylvie Lanaras, Dr et Mme Nikolaus Langloh, Mme Catherine

Lanvers, M. et Mme Jean Lauener, M. Richard Lefebvre, M. et Mme Rudolf Leising Sigg, Mme Brigitte Lescure, Mme Maria-Gabriella Levy, Mme Marie-Elise Liechti, Comte et Comtesse Albert de Limburg-Stirum, M. et Mme Enrique Andres Loeser Bravo, M. Armand Lombard, Mme Lise Lückert, Prof. Bernard Mach, Mme Silvia Mailian, M. et Mme Albert Mandic, M. et Mme Enrico Mantello, Mme Maude Maréchal, Mme Victor Martin, Mme Simona Martinelli, Mme Catherine Mathenet, Mme Franziska Mathys, Mme Anne-Sophie Mellentin Guillot, M. et Mme Damien Ménard, Mme Béatrice Mermoud, M. et Mme Angelos Metaxas, Mme Christina Meyer, Mme Dorothée Meyer-Froelicher, M. Pierre Meylan, M. Gustav-Alain Miesegae, M. James Miners, M. et Mme Yves Mirabaud, Mme Amaelle Mischler-Jeanerret, Herr u. Frau Raphaël Moëne, Mme Swana Mourgue d'Algue, M. Nicolas Mousset, M. et Mme Benjamin Mushokoza-Rico, M. et Mme Christian Mustad, M. et Mme Richard Nahmani, M. et Mme Joachim Laurenz Naimer, M. et Mme Henri Nerfin, M. Heder Neves de Souza, M. Konrad von Niederhäusern, M. et Mme Alexandre Oberson, M. et Mme Karim A. Ojeh, Mme Monique Oltramare, M. et Mme Roger-Alain Oltramare, M. et Mme Yves Oltramare, M. et Mme Juan Antonio Olvera, M. et Mme François Michel Ormond, Comtesse Nathalie d'Ornano, Mme Rafaella Ostier, Mme Lucila Oulevay, M. et Mme Luis Palacios, M. Constantin Papadimitriou, M. Jacques Michel Paquet, Mme Suzan Pasin, Mme Patricia Pastré, M. et Mme Damiano Paterno Castello, Mme Victoria Patiño, Mme Evelyn Pen de Castel Sogny, Mme Brigitta Perdakis, M. José Perez, M. et Mme Erik Perpignani, M. Maurice Perrenoud, M. et Mme Alain Perrot, M. Glen Perry, M. et Mme Pericles Paul Petalas, Mme Evelyn Peten, M. et Mme Gilles Petitpierre, M. et Mme Edi Pfister, M. Robert de Picciotto, Mme Marie Thérèse Pierrehumbert, Mme Dulce Pinto, M. et Mme Christian Pissot, M. et Mme Daniel Pometta, M. et Mme Georges de Preux, M. Luc Prokesch, M. et Mme Christopher Purshouse, Mme Paola Quintana Palaéz, Mme Nuria Quiroz, Comte Federico Radicati di Primeglio, Comte Manfredo Radicati di Primeglio, Mme Irith Rappaport, Mme Ruth Rappaport, M. Roger Rappaport, M. et Mme Daniel Raulet, M. et Mme Giovanni Ravano, M. Peter Felix Reichenbach, Mme Clara Restrepo, M. et Mme Fernando Rey Lozano, Mme Elsa Reymond, M. et Mme Guillaume de Rham, M. et Mme Lionel Richardson, Baron Georg von Richter, M. et Mme Jan Risberg, Mme Sveva Rocco di Torrepadula, M. Alex Roduit, Mme Adeline Roguet Kern, Mme Savina Roland Gosselin, M. et Mme Lorenzo Romano, Comtesse Lilian Rossi di Montelera, M. Martin Royalton-Kisch, M. et Mme Guy de Royère, M. et Mme Andrea Ruedi, M. et Mme François Rumpf, Mme Vanessa Ryan, Marquis et Marquise Andrea Salina Amorini Bolognini, Mme Tania Särbach, M. et Mme Paul Saurel, M. et Mme Peter Saxer, M. Anton Schenker, Mme Cordula Schläpfer-Strub, Mme Lara Schlegelmilch Mossaz, Mme Danielle Schmid, M. Stefan Schmid, M. et Mme Julien Schoenlaub, M. et Mme Guido Schotte, Mme Carine Schürs, M. Marc Schuerch, Père Peter Schultess, M. Alfred Schwarzenbach, M. et Mme Kenneth Scott, Comtesse Louisa Seilern, Dr et Mme Claude de Senarclens, Mme Christiane de Senarclens Combe, M. et Mme Denis Sévères, Mme Françoise Slavice-Balimann, M. Rémy Solna, M. et Mme Hans Rudi Spillmann, M. et Mme Patrick Spillmann, M. Peter Spillmann, M. et Mme Enrico Spinola, M. et Mme Heinz Staehli, M. Sylvain Steen, M. et Mme François Struye de Swieland, Mme Irène Lemos Sturdza, M. et Mme François Sunier, Mme Vanessa Tadría Erogbogbo, Mme Elena Tamanan, M. Jean Georges Thorens, M. et Mme Jean-Paul Tissières, Princesse Alexandra de la Tour d'Auvergne, Princesse Mariesol de la Tour d'Auvergne, Mme Annamaria Tourette, Mme Catherine de Tschärner, M. et Mme Richard de Tschärner, Mme Stéphanie Trabia, M. Alexander Troller, M. et Mme Bénédicte Turrettini, M. et Mme Jean Turrettini, M. et Mme Olivier Turrettini, M. et Mme Charles Turrettini, M. et Mme Gérard Turrettini, Mme Wibrandis Turrettini, Mme Catherine Ugols, Comte Jean-Charles Ullens de Schooten, M. et Mme Hilmi Unver, Mme Noga Varadi Rappaport, M. et Mme Christophe Velay, M. et Mme Philippe Venitus, M. et Mme Guy Vermeil, M. et Mme Jean Daniel Vermeil, M. et Mme Luc Vermeil, Mme Nathalie Vianello Chiodo, M. et (*) Mme Quentin de Warlincourt, M. et Mme Eric Washer, M. et Mme Jacques Wicht, M. et Mme Maarten Wilbers, M. et Mme Ulrich Christoph Wille, M. et Mme Olivier Windisch, Mme Bettina Wuest-Senft, Comte et Comtesse Massimiliano Zanon di Valgiurata, Mme Sarah Zendrini, M. et Mme Alexis Zervudachi, Mme Abigail Zoppetti, Mme Karen zu Dohna, Mme Christine Zurfluh, M. et Mme Guy Zwahlen, M. René Zwahlen.

La Fondation Aide aux Enfants remercie tout particulièrement les donateurs de Race for Gift 2017 qui ont souhaité rester anonymes, ainsi que les contributions versées en faveur des enfants défavorisés de Genève à l'occasion du Cirque de Noël. Un remerciement particulier aux amis et à la famille de feu (*) M. Nicolas Baer pour leur générosité.

Bernhard Abbühl, Roland Aeberhard, Anton Aebersold, Hansruedi von Ah, Fritz Allenbach Escher, Bruno Anliker, Franz Arnold, Peter Barraud, Thorsten et Katrin Bartling et Fahrner, Barbara et Robert Begun Ganz, Louise Bernhard, Hans et Marlies Bischoff-Surer, Ulrich Blaser, Heinz et Margrit Bohren, Kurt et Rosmarie Brechbühler, Hanspeter et Beatrice Brönnimann, Andreas et Rosmarie Bruppacher, Christoph Bucher, Anton et Marianne Bühler-Bossart, Hans-Ulrich Burkhart, Hans Burkhalt, Andreas Bürki-Huggler, Denis Büschi, Peter et Barbara Bütikofer, Simon Capt, Dora Casura, Thomas Clerc, Fritz Däpp, Hans-Rudolf et Annemarie Eggimann, Rudolf Egli, Katharina Egli-Mosimann, Roland et Irene Eglin, Patrick Emmenegger, Andreas Engeloch, Andreas et Christina Erb-Ammann, Rudolf et Kathrin Erb-Zahn, Christian et Marianne Fahrni, Hans et Vreni Fahrni, Lukas Fahrni, Markus et Silvia Mäusli Fahrni, Christa et Susanne Fink, Antoniella Frijia, Ulrike Fringeli-Wessels, Anton Fuchs, Ruedi Gafner, Urs et Cristina Gehbauer, Ernst et Beatrice Geissbühler, Kurt Gempeler, Beat et Sonja Gerber, Heinz et Angelina Gerber, Hansruedi et Doris Gertsch-Zahnd, Gaby Glauser, Erich Graber, Martin et Margrit Grossmann, Heinz Guggisberg, Hans Jakob et Christine Hadorn, Erna Häring, Renato et Katharina Heiniger, Urs et Sylvia Hofer, Walter et Ursula Holderegger, Christoph et Eveline Hürlimann, Verena Jakob, Katharina Jaun, Erika Jordi, Lucien Junker, Rosemarie Kammermann-Glutz, Agnes Kämpf-Bucher, Peter et Elisabeth Kämpfer, Andreas von Känel, Hans et Jacqueline von Känel-Bleiker, Silvia Antoinette Karlen, Christian Kaspar, Werner et Ursula Kaufmann, Marcel et Johanna von Reding, Ueli Kilchhofer, Heinz et Marianne Kramer-Schweizer, Oswald Kräuchi, Walter Krebs, Ursula Krebs Wiedmer, Kurt Kunz, Rolf Kunz, Hans-Ulrich et Brigitte Kurt-Mosimann, Elke Laackmann, Ivo Lakomy, Evelyne Leuenberger, Berchtold et Ursula Lehnher-Briggen, Gerhard et Margrit Liechti, Annemarie Locher-Bleuer, Fritz Lörtscher-Hirt, Rudi et Marianne Luginbühl, Hansjörg et Hedi Lüthi, Marianne Lüthi, Fritz et Rudolf Lüthi, René et Katharina Maeder, Isis Beatriz Mahal, Marianne Maurer-Luginbühl, Margot Meile, Verena Meinen-Aebi, Thomas et Isabel Messmer-Meile, Philippe et Jacqueline Meuli, Bernhard Meyer, Katharina Meyer, Helene Meyer-Wiedmer, Hanspeter et Käthi Meyer-Zürcher, Jürg Meyes, Alfred et Franziska Meyes-Hediger, Ruedi et Ruth Michel, Margrit Mühlematter-Steffen, Philippe Müller-Wülser, Fritz et Heidi Neukomm, Walter Nüesch, Christa Pauli, Heidi Perren, Bernhard et Maria Peter, Julius Peter-Briggen, Ernst et Ruth Rösti-Hadorn, Fabian Rohr-Maurer, Gerhard et Charlotte Rohrer, Muller Rosie, Renate Rösti Walter Roth, Ulrich Santschi, Heinz Schaad, Gerhard Schafroth, Hans Schafroth, Nelly Schallenberger, Gottfried et Doris Scheiben, Hans-Rudolf Schmid, Teresa Schmidt, Markus et Regina Cornelia Schneeberger-Kunz, Hansrudolf et Therese Schneiter, Romain Schwab, Emmi Simon, André Spychiger, Margrit Stähli-Luginbühl, Alois Steiger, Ursula Steinmann, Marianne Stettler, Martin et Margrit Steuri, Barbara Stöckli, Hansjoerg Stoll, Hans Straubhaar, Marianna Stucki, Samuel et Erika Stucki, Heinz Theiler, Werner et Ingrid Trachsel, Antonio et Susanna Troiano, Hansruedi et Martha Trösch, Werner Tschabold, Silvia Tschanz, Martin Ueltschi, Marlyse Volkart, Armin et Susanna Voramwald, Giuseppe Vullo, Paul et Maria Wälti-Keller, Walter Wandflüh, Hans Ruedi et Margrit Wandflüh-Rufenacht, Lydia Werren-Zbinden, Walter et Cristina Wittwer-Kohler, Jakob Wolf, Sonja Wymann, Christian Zaugg, Hans Zbinden-Janzi, Hans Ulrich Zurbrugg-Jenni.

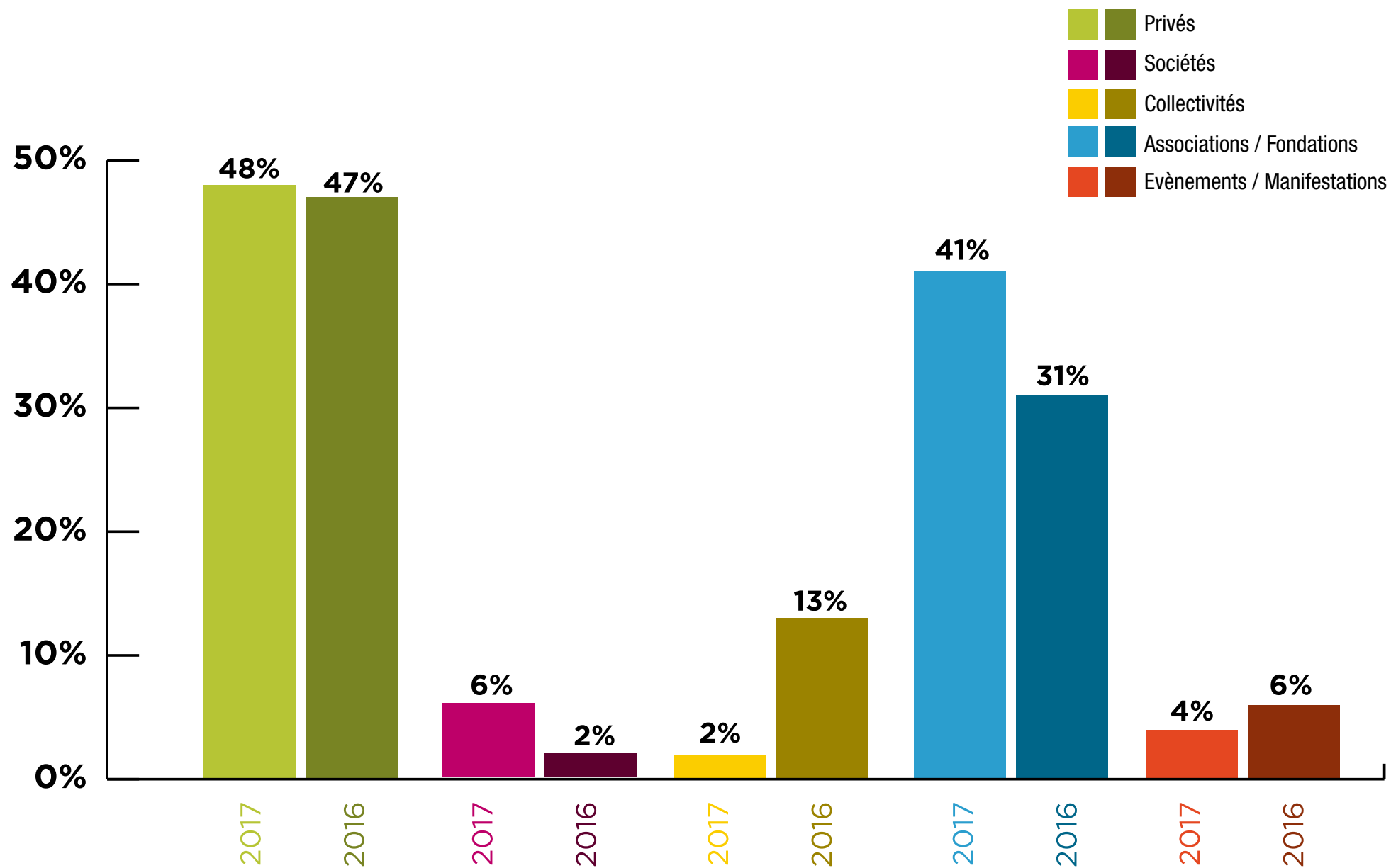
Un remerciement particulier à la famille et aux amis de feu (*) Hans Kunz Wolf et Julian Castano pour leur générosité en faveur de la Fondation.



Aéroport International de Genève, Agence Bernard Nicod, Anne Frank-Fonds, AtDta - Stiftung Hilfe zur Selbsthilfe, AV Management SA, Baldelli's Catering GmbH, Baudile GmbH, BKS, Bruellan Wealth Management, Burgerbäuer Faulensee, Burkhart AG, BZS Heizung-Sanitaer AG, Cercle MBC, Chancellerie d'Etat de Genève, Christian Bachschuster Stiftung Jona, Chronométrie Clarence SA, Classe 1133 du Cycle du Foron de Genève, COOP de Renens, DH Training GmbH, Eigerhaus Spiez, EMS La Clairière de Nyon, Etude Borel & Barbey, Evang. Reformierte Kirchgemeinde Thoun, Evang. Reformierte Kirchgemeinde Alt St. Johann, Fondation Alfred et Eugénie Baur, Fondation AMIGO, Fondation André et Cyprien, Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet & Cie, Fondation de Bienfaisance Jeanne Lovioz, Fondation de Famille Sandoz, Fondation Johann et Luzia Grassli, Fondation Michèle Berset, Fondation Paul Poletti, Fondation de Famille Vontobel, Frautschi Sports AG, Freemont Management SA, Gebauer Stiftung, Gestum SARL, Handarbeitskreis Uetendorf, Hotel Bernina de Genève, HSBC MFO, Immobilien & Verwaltungen Patrick Emmenegger, Institut Florimont de Genève, Kermesse Athéna de Genève, Kirchgemeinde Aeschi-Krattigen, Lanz AG, LO Patrimonia SA, Losinger Marazzi AG, Macsa Sarl, Mandalay SAS, N.A.T Services SA, Paroisse Saint Nicolas de Flue Biel / Bienne, Penta SA, Reformierte Kirchgemeinde Spiez, Rushmorehills SA, Saga SA, Saly Frommer Foundation, San. Installationen de Spiez, Schreinerei u. Küchenbau GmbH, Aeschi b. Spiez, Services Industriels de Genève, Shanghai Overseas SA, Société Privée de Gérance, Stadt Aarau, Stadt Rapperswil-Gesellschaft, Alter Jona, Stiftung Karl u. Elise Elsener-Gut, Stiftung Sanitas Davos, The Capital Group Companies, Theilkäs und Tanner, TMR Welfare-Stiftung, Ueli Reichenbach AG, UPB SA, VCT Vector Gestion SA, Vintothek Brancaia.

Ainsi que deux Fondations privées qui souhaitent rester anonymes.







REPARTITION DES DONS

Le travail de la Fondation ne serait pas possible sans le soutien de nombreux donateurs privés, entreprises, Fondations et collectivités qui se sont engagés à défendre l'enfance et la famille. Nous remercions tout particulièrement :

> Pour le soutien au financement du Programme PROMEFA :

Anne Franck Fonds, AtDta Stiftung Hilfe zur Selbsthilfe, Gebauer Stiftung, Fondation Johann et Luzia Grassli, Dieter Kathmann Stiftung, Fondation de Famille Vontobel ainsi qu'une fondation souhaitant rester anonyme.

> Pour le soutien au financement du Programme alimentaire :

Fondation de Bienfaisance Jeanne Lovioz, Fondation André et Cyprien.

> Pour le soutien au financement du Programme pédagogique :

Aéroport de Genève, Losinger Marazzi AG, Fondation Amigo, Christian Bachschuster Stiftung Jona, Fondation Michèle Berset, Fondation Sanitas Davos.

> Pour le soutien au Programme des victimes du conflit armé :

Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet & Cie, LO Patrimonia SA, Ville de Rapperswil-Gesellschaft.

La Fondation remercie également les membres des Conseils de Fondation en Colombie, l'Etude d'avocats Posse Herrera Ruiz et les équipes sur place qui grâce à leur professionnalisme et engagement supervisent et mettent en œuvre au quotidien les programmes de soutien, ainsi que tous les partenaires locaux du secteur public et privé qui se sont engagés pour cette cause.

Ce travail ne serait pas possible sans la présence des nombreux bénévoles tant en Suisse, aux Etats-Unis ou en Colombie, qui chaque année contribuent à l'organisation d'événements, au soutien logistique, à la promotion de la communication et au suivi des enfants et de leurs parents. Merci de tout cœur !

Un grand merci également à Claudia Groothaert pour les traductions régulières en anglais et allemand de toutes les parutions de la Fondation.

Pour terminer la Fondation remercie l'Agence Hémisphère Sàrl de Genève en charge de la conception du Rapport Annuel et de la Newsletter, Heder Neves pour le soutien informatique/communication et le service d'impression de la Banque Lombard Odier & Cie SA pour les publications.

**PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE,
MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION !**





**«LÀ OÙ IL Y A UN RÊVE,
IL Y A UN CHEMIN»**

Proverbe africain

CONTACTS

Fondation Aide aux Enfants, Foyers Bambi Colombie

12 rue de la Corraterie / CP 5143 / 1211 Genève 11 / Suisse

Tel. + 41 22 810 16 16

info@fondation-bambi.org / www.fondation-bambi.org

Crédit Suisse Geneva

Compte CHF: N° 0251-545427-11

Iban: CH47 0483 5054 5427 1100 0

Swift: CRESCHZZ12A

Clearing: 4835

twitter.com/Fondationbambi

facebook.com/FoyersBambi



IMPRESSUM

Copyright: Fondation Aide aux Enfants

Photographie: Manuel Barrero & Fondation Aide aux Enfants

Direction artistique et design: Hémisphère Genève

Direction projet: Secrétariat général

Imprimé avec le soutien de la Banque Lombard Odier & Cie SA

